

Communiqué n° 18 du 24 juin 2020

ARBORICULTURE

FEU BACTERIEN

Des arbres atteints de feu bactérien ont été trouvés sur les communes de Sion, Sierre et Grône. Cette maladie très dangereuse s'attaque aux pommiers, poiriers, cognassiers, amélanchiers, cognassiers du Japon, aubépines, néfliers du Japon, néfliers, buissons ardents et aux Sorbus (sorbier, alisier). Les pousses et les rameaux des plantes atteintes dépérissent, deviennent bruns et meurent. Les pointes des pousses se déforment **en crosse**, caractéristique du feu bactérien.

Si vous observez de tels symptômes dans vos jardins familiaux, ne touchez pas aux plantes, prenez une photo et contactez-nous (Tél. 027 606 76 05). Vous pouvez également consulter notre site internet <https://www.vs.ch/web/sca/feu-bacterien>

MOUCHE DE LA CERISE

Les captures sont en diminution par rapport à la semaine dernière. Elles varient entre 1 et 46 individus par piège (12 en moyenne). Si un traitement insecticide s'avère nécessaire, veillez à respecter les délais d'attente.

DROSOPHILA SUZUKII

Les captures dans notre réseau de piégeage restent faibles (en moyenne, 1 individu par piège). Aucune ponte n'a été observée sur les cerises (150 fruits contrôlés) et sur les abricots (50 fruits contrôlés). Les mesures d'hygiène doivent être appliquées lors des récoltes, notamment ne pas laisser des fruits surmaturés ou au sol. Si vous avez des cerisiers à proximité de vos abricotiers, ne pas laisser de cerises non récoltées sur les arbres et détruire les fruits au sol !

CARPOCAPSE DES PRUNES

Les captures sont nulles ou très faibles (moins d'un individu par piège en moyenne). Le vol de la deuxième génération est à son tout début. Il est encore trop tôt pour effectuer un traitement. Celui-ci doit être appliqué au début des éclosions des larves. Des informations suivront dans les prochains communiqués.

HALYOMORPHA HALYS

Les captures dans notre réseau de piégeage sont très faibles, voire nulles. Vous pouvez trouver des informations utiles sur notre site internet <https://www.vs.ch/web/sca/punaise-marbree>

COCHENILLE FARINEUSE

Les derniers stades larvaires et les adultes de cette cochenille sont actuellement visibles dans les vergers. Ils ont notamment été observés dans les cavités pédonculaires des pommes et des abricots. Les femelles de la première génération commencent à pondre.

Des cochenilles ont été observées **hors de la zone de lutte obligatoire** ! Afin de limiter la propagation de ce ravageur, il est important de mettre en place des mesures d'hygiène : utiliser des caisses et du matériel de récolte propres (Kärcher à l'eau chaude ou minimum 24 h au congélateur à -18°C), secouer vêtements et chaussures



avant de changer de parcelle, travailler d'abord les parcelles pas ou peu infestées. Nous vous prions de rester vigilants et de surveiller vos différentes parcelles (même si elles sont éloignées des zones touchées).

VITICULTURE

OÏDIUM, MILDIU

La pression d'oïdium s'intensifie sur feuilles et grappes. Les conditions climatiques de la semaine passée ont été propices aux contaminations et celles-ci ne seront visibles que dans quelques jours. Le mildiou n'a par contre pas rencontré des conditions climatiques favorables pour un développement épidémique. Toutefois, des cycles sont en cours et les pluies fréquentes des 15 derniers jours occasionneront l'apparition de symptômes.

La vigne restant très sensible à l'oïdium jusqu'à la fermeture de la grappe, il est primordial de ne pas dépasser 14 jours entre deux interventions ainsi que d'être à jour dans les travaux de la feuille. De plus, il convient d'intervenir rapidement en cas d'attaque déclarée (symptômes d'oïdium sur grappes) ; un poudrage au soufre (maximum 25 kg/ha) peut être envisagé. Attention, ne pas effectuer ce traitement à plus de 30°C, risque de brûlures. Conditions optimales : 25°C à 28°C, bonne luminosité, absence d'orage en fin de journée. Si les conditions ne sont pas remplies, l'application de soufre mouillable montre aussi une certaine efficacité curative.

Dans les secteurs traités par hélicoptère, nous vous recommandons vivement d'effectuer un traitement d'appoint par voie terrestre contre ces deux maladies avant la fermeture des grappes en veillant à utiliser des produits d'autres groupes chimiques que ceux appliqués par hélicoptère.

En cas d'irrigation par aspersion, il est nécessaire d'effectuer un traitement contre les maladies dans les 2 à 3 jours qui suivent.

BOTRYTIS (POURRITURE GRISE)

Dans la majorité des situations, les mesures préventives suffisent à limiter le développement du botrytis : aérer correctement la zone des grappes par un défeuillage et un dégrappage adapté au cépage, éviter toute blessure aux grains, maîtriser correctement l'irrigation et la vigueur de la vigne. Couper les grappes par le milieu montre une excellente efficacité, généralement supérieure à celle d'un traitement chimique ; cette pratique réduit également les risques de blocage de maturation en fin de saison et limite le dessèchement de la rafle.

Si nécessaire, un traitement spécifique peut être effectué juste avant la fermeture de la grappe sur les cépages ou parcelles sensibles.

FORMATION CONTINUE

Maîtriser la charge des ceps

La maîtrise de la charge exerce une influence primordiale sur le comportement de la vigne : amélioration de la qualité du raisin, diminution des chloroses et des baisses de vigueur excessives, prolongation de la durée de vie des ceps... La maîtrise de la charge est en outre un élément clé de la politique AOC.

Contenu de la formation :

- Notions théoriques de la maîtrise de la charge en viticulture
- Estimation de la récolte potentielle
- Principes généraux du dégrappage

Date du cours : 01.07.2020

Durée : 3 h 30

Lieu : Ecole d'agriculture du Valais - Châteauneuf

Inscription / Question : <https://www.vs.ch/web/sca/formation-continue> 027 / 606 77 07